

# GRAMMAIRE #2

## La négation

### La négation « à double détente » : la drôle d'histoire de la négation du latin au français

Le français est une des seules langues romanes (issue du latin) à employer une négation en deux éléments qui encadrent le verbe conjugué. On peut ainsi comparer :

*je ne sais pas*  
*no sé* (esp., cat.)

*non sei* (galicien)  
*não sei* (portugais)

*non so* (italien)  
*nu știu* (roumain)

Voici comment cela s'est passé. En latin, un seul mot suffisait pour la négation : *non*. Avec l'évolution de la prononciation dans les différentes langues romanes, c'est ce mot qui est devenu *no non não nu*.

En français, avant le X<sup>e</sup> siècle, ou plus exactement dans la langue qu'on appelle « l'ancien français », la situation était la même : on ne possédait qu'un seul mot marquant la négation : *non*. Puis est apparu une forme non tonique conjointe au verbe : *ne n'*

C'est à partir du XI<sup>e</sup> s. que les choses ont vraiment commencé à évoluer, avec l'emploi de termes utilisés pour renforcer la négation : *mie pas point goutte*

- |                      |   |  |
|----------------------|---|--|
| <i>Ne manger mie</i> | = | « Ne pas manger, même pas une miette de pain » |
| <i>Ne voir point</i> | = | « Ne pas voir, même pas un point »             |
| <i>N'avancer pas</i> | = | « Ne pas avancer, même pas d'un pas »          |

Quelques siècles plus tard, dès le XVI<sup>e</sup> s., la valeur de ces termes avait changé. Ils étaient devenus de simples termes de négation : La négation était désormais « à double détente » !

Dans le français d'aujourd'hui, la négation normale est donc composée de deux termes : *ne... pas...*

Dans le même mouvement, des mots qui désignent à l'origine la petite quantité (comme *mie pas point goutte*) se sont transformés en mots pleinement négatifs, comme par exemple :

- *aucun* (qui voulait dire « quelqu'un », comme l'espagnol *alguien*)
- *personne* (qui voulait dire « quelqu'un » comme le nom commun *une personne*)

La *négation*, en logique, est l'inversion de la valeur de vérité d'une affirmation.

La *négation*, pour la grammaire, désigne les mots qui sont utilisés pour exprimer cette valeur logique.

### Les mots de la négation

La négation utilise des mots particuliers qui appartiennent à différentes catégories grammaticales : des **déterminants** comme *aucun, nul*, des **pronoms** comme *personne, rien* ou des **adverbes** comme *jamais, nulle part*.

Dans les grammaires traditionnelles, les termes négatifs comme *ne* et *pas* sont considérés comme des adverbes, mais ils sont en réalité très différents des autres adverbes : ils n'appartiennent à aucune catégorie, ils ne sont que des **marqueurs de négation**.

<b>Déterminants</b>	<i>aucun, nul</i>
<b>Pronoms</b>	<i>personne, nul, rien</i>
<b>Adverbes</b>	<i>jamais, nulle part</i>
<b>?</b>	<i>ne... pas...</i>

## **1. La portée de la négation : négation totale et négation partielle**

### **a. La négation totale**

La négation totale porte sur la proposition entière, et s'exprime au moyen de *pas* ou *point*, associé à *ne*.  
Je ne sais pas.

Parfois, *ne* peut s'employer seul avec un sens pleinement négatif, après des verbes de modalité suivis d'un infinitif (*osier, cesser, pouvoir, savoir*) ou après *si*:

Je **n'**ose vous dire que je vous aime.  
Le sucre serait trop cher, si l'on **ne** faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves (Montesquieu)  
Si je **ne** me trompe, (...)

### **b. La négation partielle**

Elle porte sur une partie seulement de la proposition. Elle s'exprime avec des termes de négation associés à *ne*, qui identifient la partie de la phrase qui est visée par la négation :

Personne **n'**est venu. Il **n'a rien** compris.  
Il **n'a lu aucun** livre de Montaigne.  
Elle **ne vient jamais**, on **ne** la rencontre **nulle part**.  
Je **ne l'ai pas** tué avec ce couteau. Je **ne l'ai pas** tué pour prendre son argent.  
Elle **n'aime pas** les glaces à la vanille, mais à la framboise.

## **2. La négation exceptive ou restrictive**

Il **ne boit que** de l'eau.  
Il **ne boit pas que** de l'eau.

Ce n'est pas réellement une négation, car elle est l'équivalent de *seulement, uniquement*.  
Elle est formulée avec : *ne... que...* (On peut d'ailleurs y ajouter une négation totale *ne... pas...*)

## **3. Le *ne* « explétif »**

Je crains qu'ils **ne** viennent/je crains qu'ils **ne** viennent pas.  
Je ne doute pas qu'il **ne** vienne bientôt  
Avant qu'il **ne** soit trop tard, je veux savoir à qui je pourrais m'adresser.  
Elle est plus grande que je **ne** le pensais.

Dans ces cas, ce *ne* n'est jamais obligatoire, introduit un événement qui est envisagé négativement : soit c'est la sensation du locuteur (peur, doute), soit cet événement n'est pas réalisé ou purement virtuel. Cet emploi indique un niveau de langue plutôt soutenu.

## **4. Négation et coordination**

Les enfants **n'ont ni** passé **ni** avenir  
Il **ne** veut **ni** ne peut refuser.  
La conjonction de coordination **ni**sert à coordonner des constituants négatifs.

## **5. Autres moyens d'exprimer la négation**

### **a. Les préfixes négatifs**

possible **impossible**  
normal **anormal**

### **b. Les prépositions sans/au lieu de/faute de/sauf/hors/hormis...**

D'une personne comme vous, madame, tout est des faveurs, **hors** l'indifférence.

### **c. Les subordonnantes sans que/non que/au lieu que**

Il a commencé à boire, **sans qu'**elle s'en aperçoive.

## **6. Négation descriptive et négation polémique**

Dans l'emploi réel de la langue, on peut distinguer deux sortes de négation :

- Une négation descriptive, qui porte seulement sur le contenu de l'énoncé : l'événement ou l'état décrit par la phrase sont simplement rejetés comme contraire à la réalité.

Pierre n'est pas venu ce matin.

- Une négation polémique, qui touche la relation entre les interlocuteurs. Celui qui parle s'oppose à une affirmation d'un autre, qu'il vise à réfuter ou à nier. Il superpose à l'affirmation de son interlocuteur sa propre négation.

Je ne suis pas passé au feu rouge !

## **7. Évolutions dans l'histoire du français**

### **✓ Place de la négation ne...pas... avec l'infinitif**

Au XVII<sup>e</sup> s., les deux éléments ne... pas... pouvaient encadrer l'infinitif :

Il faut être bien dur pour **n'**être **pas** sensible à ces louanges. (Mme de Sévigné)

On dirait aujourd'hui :

Il faut être bien dur pour **ne pas** être sensible à ces louanges.

### **✓ Emploi « seul » des termes de négation**

- Dans la langue orale (omission de ne) : pas aucun rien personne jamais (...)

Je sais **pas**. Il est **pas** venu. **Pas** de chance !

J'en sais rien. J'ai vu **personne**. Je le vois **jamais**

- Comme non, il peuvent jouer le rôle de « mot-phrase » : rien personne jamais (...)

Qu'est-ce que tu fais ? - **Rien**.

Avez-vous déjà vu cet homme ? - **Jamais**.

### **✓ Les nouveaux renforcements de la négation**

« de sitôt », « de longtemps », « de la vie », « de ma vie »

Je n'ai jamais vu cela **de ma vie**

« du tout », « le moins du monde »

Il n'y comprend rien **du tout**

« grand-chose », « grand monde »

Je n'y comprends pas **grand-chose** (=rien)